

Le Guide des nouveaux arrivants de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne

Règles de collecte pour les ordures ménagères :

Les bacs ou les sacs d'ordures ménagères doivent être présentés devant l'habitation sur le domaine public. Ils doivent être sortis la veille au soir du jour du passage du camion

La collecte s'effectue tous les 15 jours

Attention, dans les situations suivantes, votre bac ne sera pas collecté :

• bac trop plein et dont le couvercle ne ferme pas.

• Bac non équipé d'une puce électronique.

• Sacs d'ordures ménagères non autorisés déposés à même le sol

• Bac d'ordures ménagères contenant des sacs de tri ou des déchets non conformes (par exemple, les matériaux recyclables, les déchets verts,...)

Grille tarifaire de la redevance :

La redevance est calculée en fonction des levées du bac d'ordures ménagères.

La facture est semestrielle

Les Levées supplémentaires de l'année sont facturées l'année suivante.

Tout changement de situation (nombre de personnes, déménagement) devra être indiqué à CCGB dans les plus brefs délais.

Nombre de personnes au foyer	Cout de la redevance donnant droit à 18 levées	Cout de la levée supplémentaire
<i>1 personne = bac de 80 litres</i>	123.16€	1.26€
<i>2 personnes = bac de 120 litres</i>	152.87€	1.89€
<i>3 personnes = bac de 180 litres</i>	193.61€	2.84€
<i>4 personnes et plus = bac de 240 litres</i>	237.08€	3.780€
<i>4 personnes et plus = bac de 360 litres</i>	309.74 €	5.36€

Composteur :

Un composteur d'une contenance de 400 litres est en vente au prix de 30 euros.

Le bon de commande est à télécharger sur le site internet de la Communauté de Communes.

Déchèterie :

Le territoire de la Communauté de Communes comporte deux déchèteries situées sur les Communes de Cheroy et de Fouchères.

Les dépôts sont gratuits pour tous les usagers (particuliers, professionnels et collectivités) résidant sur le territoire qui utilisent le service de la communauté de communes dans la limite annuelle :

- **de 10 m3 pour les Déchets Verts ;**
- **de 5 m3 pour le Tout Venant ;**
- **de 10m3 pour les autres déchets Bois non traité, Gravats, ... (exceptés : le verre, papier, textile, DDM, huiles).**
- **Les déchets dangereux sont limités à 20 kg /semaine.**

Le dépassement de ces seuils entraîne une facturation au m3 supplémentaire

Dépôts après dépassement des seuils	Tarif €/m3
Déchets verts (Broyage/compostage)	9,00 €
Tout venant	16,60 €
Gravats	7,40 €
DDM (Déchets Dangereux)	1,5 €/kg
Bois non traité	10,40 €

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS



JOURNAUX
ET MAGAZINES



ANNUAIRES
ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES
ET AUTRES PAPIERS



À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE

+ NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



À JETER



VAISSELLE EN VERRE
OU EN PORCELAINE



OBJETS

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



Un doute, une question sur le tri ?

03 86 97 78 26 www.gatinais-bourgogne.fr



GÂTINAIS EN BOURGOGNE